



➤ **Appel à candidature au conseil d'administration de la FFS pour l'olympiade 2020-2024**

La Fédération entre dans cette nouvelle décennie à la fois dans la continuité mais également avec changement. Des projets ont abouti et bien d'autres sont nés grâce à l'ensemble des bénévoles de la FFS et de son conseil d'administration. Certains travaux sont à poursuivre et certains sont encore à inventer. Nous pouvons donc aborder cette nouvelle ère avec enthousiasme et sérénité car dans tout le pays, la passion et le talent ne manquent pas, il suffit de franchir le pas en intégrant le nouveau Conseil d'administration. En effet, lors de l'assemblée générale 2020, le conseil d'administration de la FFS sera renouvelé en totalité.

Intégrer cette équipe, c'est agir pour dessiner la Fédération de demain, c'est agir pour l'ensemble des licenciés, c'est aussi agir pour le rayonnement de nos passions...

Suite aux décisions prises lors de l'Assemblée Générale 2019, les modes de scrutin et la composition du conseil d'administration ont évolué, petit rappel des textes :

Conformément à l'article 11 des statuts fédéraux :

Les présidents des comités spéléologiques régionaux désignent en leur sein quatre représentants, membres de droit du conseil d'administration de la FFS, ainsi que huit suppléants. La liste des 4 membres de droit et leurs suppléants, est validée par un vote de l'assemblée générale.

Les 16 autres membres du conseil d'administration sont élus au scrutin plurinominal majoritaire à 1 tour.

Le mandat du conseil d'administration expire dans l'année des derniers jeux olympiques d'été. Peuvent se présenter au conseil d'administration toutes les personnes majeures licenciées à la FFS depuis au moins 2 ans au moment du vote sous réserve qu'elles n'aient pas été condamnées à une peine qui ferait obstacle à leur inscription sur les listes électorales.

La fonction d'administrateur fédéral est incompatible avec le mandat de représentant à l'assemblée générale.

Vous êtes donc invités à poser votre candidature dans les meilleurs délais et impérativement avant le 29 mars 2020 par lettre recommandée avec accusé de réception ou tout autre moyen permettant un contrôle précis et rigoureux, directement au siège de la FFS, 28 rue Delandine, 69002 Lyon.

Le dépôt d'une candidature n'est recevable que si cette dernière est accompagnée :

- de la profession de foi du candidat, de 250 mots maximum,
- du numéro de licence et/ou de la photocopie, recto-verso de la licence en cours de validité
- d'une attestation sur l'honneur, signée par le candidat, certifiant qu'il jouit de ses droits civiques au sens de l'article 11 des statuts ;
- d'une photographie d'identité.

La commission de surveillance des opérations électorales émet un avis sur la recevabilité des candidatures avant envoi aux grands électeurs.



### ➤ Réunion téléphonique avec les présidentes et présidents de CSR

Les 2 conventions avec les 2 CSR Occitanie et Lorraine étant arrivées à échéance, le bureau a souhaité sanctuariser les financements et les attribuer aux CSR.

Pour déterminer les modalités de cette attribution pour 2020, une réunion téléphonique a eu lieu avec les présidents des CSR mardi 25 février de 18 à 20 heures.

### ➤ Congrès 2021 de l'Union internationale de spéléologie

L'organisation du congrès UIS 2021, sur le site de l'université Savoie Mont Blanc au Bourget-du-lac, bat son plein.

Le comité de pilotage recherche un ou des bénévoles qui voudraient s'engager dans l'organisation du symposium sur l'art.

L'Art sous toutes ses formes est toujours présent lors des grands événements organisés par la FFS. Beaucoup de fédérés gardent en mémoire les remarquables symposiums organisés à Millau en 2013, et lors du congrès européen à Lans en Vercors en 2008.

Le référent, membre du comité de pilotage, aura pour mission d'organiser le concours, de sélectionner les œuvres, d'organiser la ou les expositions. Deux personnes de l'UIS (Autriche et Angleterre) ayant l'expérience de ce type de manifestations ont déjà fait part de leur intérêt pour contribuer à l'organisation.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec [laurence.tanguille@ffspeleo.fr](mailto:laurence.tanguille@ffspeleo.fr)

Le 18ème Congrès international de spéléologie UIS 2021 a également reçu le patronage de la Commission nationale française pour l'UNESCO.

### ➤ Actualités de santé : le point sur l'épidémie Coronavirus Covid-19

Depuis janvier 2020 une épidémie de coronavirus COVID-19 s'est propagée depuis la Chine. La situation internationale évolue quotidiennement. Toutes les réponses officielles aux questions sur le coronavirus COVID-19 et les recommandations pour la santé et les voyages se trouvent sur la plateforme dédiée mise en place par le gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>.

La très grande majorité des formes de la maladie sont bénignes, mais si vous présentez des symptômes d'infections respiratoires, contactez le 15 en priorité et évitez, par mesure de précaution, d'entrer en contact avec votre entourage. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à consulter la plateforme gouvernementale en ligne indiquée ci-dessus. Vous y retrouverez toutes les informations utiles (la définition de ce virus, les questions fréquentes, un point d'actualité sur la situation, les consignes sanitaires, les numéros utiles, les conseils aux voyageurs, les mesures prises par le Gouvernement, différentes ressources documentaires).

En parallèle de cette plateforme, un numéro vert a été créé pour répondre aux questions de 8 h à 21 h et 7 jours/7 : 0 800 130 000.

Deux autres sites d'informations sont à signaler, dont les informations sont par ailleurs reprises sur la plateforme gouvernementale citée ci-dessus :

- Celui du Ministère des Solidarités et de la Santé avec des informations pour les voyageurs : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/coronavirus-infos-voyageurs>
- Celui du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères avec des fiches par pays : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>



Adoptez dès à présent les « gestes barrières », qui sont efficaces pour éviter de contracter le virus :



### ✓ Campagne de subventions « Projet sportif fédéral 2020 » (PSF 2020) – Agence nationale du sport

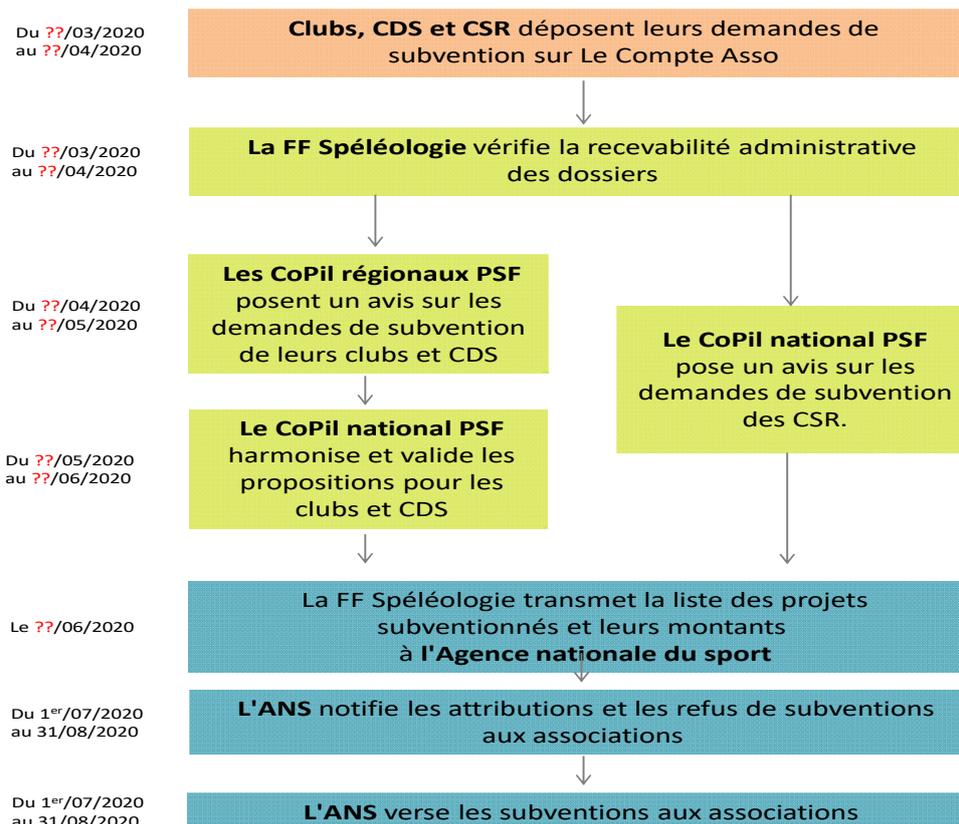
Dans le cadre de la suppression du Centre national pour le développement du sport (CNDS) et de la création de l'Agence nationale du sport (ANS) en avril dernier, les campagnes de subventions ont été réorganisées pour donner plus d'autonomie aux fédérations lors de l'attribution des financements.

La Fédération française de spéléologie intègre ce dispositif à partir de 2020 et cogèrera donc, dans le cadre imposé par l'Agence nationale du sport, la campagne de subventions intitulée « Projet sportif fédéral 2020 » (PSF 2020).

A ces fins, le conseil d'administration fédéral du 14 février dernier a validé les propositions du groupe de travail national dédié, instauré par l'assemblée générale du mois de juin 2019.

Comment cette campagne va-t-elle se dérouler ?

- L'Agence nationale du sport a publié, le 03 mars 2020, des orientations nationales à destination des fédérations.
- La Fédération française de spéléologie communiquera la note de cadrage fédérale, guide de procédures à destination de ses structures affiliées, d'ici au 20 mars prochain.
- La campagne de dépôt des dossiers, via l'interface en ligne « Le Compte Asso », sera ouverte un peu avant la fin du mois de mars (les dates précises vous seront données dans la note de cadrage fédérale), pour une durée d'un mois environ.
- Les dossiers déposés par les structures affiliées à la FF Spéléologie seront instruits selon le schéma figurant ci-après :



Les comités de pilotage (COPI) régionaux PSF devront être constitués au sein des CSR avant la fin du mois d'avril 2020 : de plus amples précisions seront communiquées très prochainement dans le cadre de l'appel à candidature pour le COPI national et de la transmission de la note de cadrage 2020. Des référents régionaux « PSF 2020 » ont été désignés dans chaque CSR. Ils seront réunis prochainement, lors d'une réunion téléphonique d'information.

### ✓ Votes

- **Vote pour l'organisation de l'Assemblée générale 2020 à Evreux**

**Question : Approuvez-vous la proposition de tenue de l'assemblée générale FFS 2020 à Evreux ?**

Vote ouvert du 29/01/2020 15:49:00 au 06/02/2020 00:01:00

Liste des votants : CA2019-06

Vote anonyme pendant le vote

L'anonymat est levé sur le rapport

Choix	Voix	Pourcentage
ABSTENTION	3	20,00 %
NON	2	13,33 %
OUI	10	66,67 %
15 électeur(s)		
15 exprimé(s)		



- **Vote pour les représentants de la FFS à l'UICN**

**Question : Approuvez-vous la candidature de Fabien HOBLEA comme représentant FFS au sein de l'UICN ?**

Vote ouvert du 04/02/2020 16 :19:00 au 11/02/2020 23:00:00

Liste des votants : CA2019-06

Vote anonyme

---

Choix	Voix	Pourcentage
OUI	11	100,00 %

15 électeur(s)  
11 exprimé(s)

**Question : Approuvez-vous la candidature de Marie-Clélia LANKESTER comme représentante FFS au sein de l'UICN ?**

Vote ouvert du 04/02/2020 16:15:00 au 11/02/2020 23:00:00

Liste des votants : CA2019-06

Vote anonyme

---

Choix	Voix	Pourcentage
OUI	14	100,00 %

15 électeur(s)  
14 exprimé(s)

- **Campagne PSF 2020 - Agence nationale du sport**

**Question : Validez-vous les priorités et objectifs de financement présentés dans la note de cadrage PSF 2020 (cf. point 3) ?**

Vote ouvert du 14/02/2020 20 :30:00 au 17/02/2020 21:00:00

Liste des votants : CA20200214

Vote anonyme pendant le vote

L'anonymat est levé sur le rapport

---

Choix	Voix	Pourcentage
ABSTENTION	3	27,27 %
OUI	8	72,73 %

15 électeur(s)  
11 exprimé(s)

**Question : Validez-vous la composition, les modalités de désignation des membres et les règles de fonctionnement du comité de pilotage national PSF 2020 édictées dans la note de cadrage (cf. point 5 et annexe IV)?**

Vote ouvert du 14/02/2020 20:35:00 au 17/02/2020 21:00:00

Liste des votants : CA20200214

Vote anonyme pendant le vote

L'anonymat est levé sur le rapport



# La lettre à l'élu

n°25- février 2020

Choix	Voix	Pourcentage
ABSTENTION	1	8,33 %
OUI	11	91,67 %
15 électeur(s) 12 exprimé(s)		

**Question : Validez-vous les modalités de répartition pour le pré-fléchage des enveloppes globales dédiées à l'ensemble des CSR d'une part (35% de l'enveloppe fédérale) et à l'ensemble des CDS/Clubs d'autre part (65% de l'enveloppe fédérale)?**

Vote ouvert du 14/02/2020 20:40:00 au 17/02/2020 21:00:00

Liste des votants : CA20200214

Vote anonyme pendant le vote

L'anonymat est levé sur le rapport

---

Choix	Voix	Pourcentage
ABSTENTION	1	9,09 %
OUI	10	90,91 %
15 électeur(s) 11 exprimé(s)		

**Question : Validez-vous les coefficients attribués par CSR pour pré-répartir l'enveloppe globale des CDS/Clubs (65% de l'enveloppe fédérale) par CSR (cf. annexe V) ?**

Vote ouvert du 14/02/2020 20:40:00 au 17/02/2020 21:00:00

Liste des votants : CA20200214

Vote anonyme pendant le vote

L'anonymat est levé sur le rapport

---

Choix	Voix	Pourcentage
ABSTENTION	2	15,38 %
NON	1	7,69 %
OUI	10	76,92 %
15 électeur(s) exprimé(s)		

## ▼ Commission Jeunes

Du 10 au 13 avril 2020, la Commission Jeunes FFS organise son week-end à Autrans-Méaudre (38). Alors faites le savoir à vos jeunes, à vos amis et à votre famille !

Le WE est ouvert à tous (débutants, confirmés, ne sachant pas) à la condition d'être fédérés. Nous adapterons le choix des cavités pour satisfaire au maximum les jeunes. Mais attention, les places sont limitées !

Les jeunes (16 - 26 ans) sont prioritaires sur les inscriptions à ce rassemblement. Ceux plus âgés seront sur liste d'attente.

Seuls les mineurs de plus de 16 ans sont acceptés, sous réserve d'une autorisation parentale écrite, et de la présence effective à ce rassemblement d'un garant majeur nommément désigné.

28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, agréée par les Ministères chargés des sports, de la jeunesse et de l'éducation populaire, de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement.

[www.ffspeleo.fr](http://www.ffspeleo.fr)



Le montant de l'inscription comprend le matériel collectif, le logement, les repas et l'encadrement :

- 45 € pour les 16-25 ans
- 90 € pour les 26-36 ans
- 135 € pour les +36 ans.

L'inscription n'est valide qu'après avoir complété le formulaire (lien ci-dessous), et à la réception du chèque, dans un délai de 10 jours maximum.

Inscriptions : <https://forms.gle/8XXFdX7c8rw46VHx5>

Pour plus d'informations : [juliette.rigou@ffspeleo.fr](mailto:juliette.rigou@ffspeleo.fr) 06.77.67.32.98 ou [chloe.valette@ffspeleo.fr](mailto:chloe.valette@ffspeleo.fr)

Pour le **week-end de l'Ascension** c'est à dire du mercredi 20 mai (soir) au dimanche 24 mai (midi) 2020 ; ce sera dans les Pyrénées-Orientales, au camping des Cerisiers à Céret (66).

Le week-end est ouvert à toute personne fédérée âgée d'au minimum 16 ans et sachant nager.

Les jeunes (16-26 ans) restent cependant prioritaires sur les inscriptions au rassemblement. Les mineurs seront sous la responsabilité d'une personne majeure et présente sur le rassemblement.

Le coût reviendra pour les 4 jours à :

---> 50 € pour les - 26 ans

---> 100 € pour les + 26 ans,

Le reste étant pris en charge par le budget de la CoJ alloué par la FFS. Ce prix comprend le camping, les repas et l'encadrement.

Pour les inscriptions, c'est par là : <https://forms.gle/ZuZZfy1cR7WnhsUM6>

Rendez-vous dans le Sud pour parfaire votre bronzage de spéléo !

### ➤ La spéléologie dans les dispositifs éducatifs au collège :

Collection : Les cahiers des sports de nature – Revue EPS

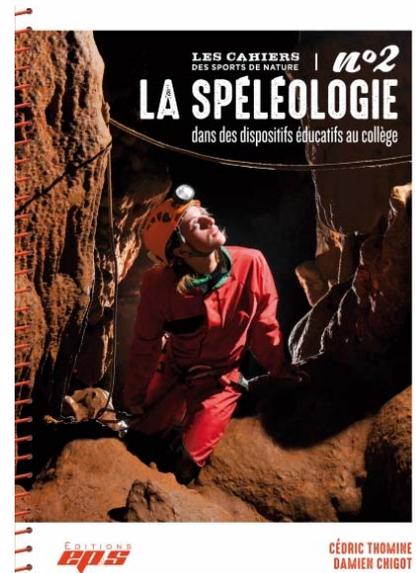
Auteurs: Cédric Thomine, Damien Chigot

En septembre 2015, les ministères des sports, de l'Éducation nationale et de l'Agriculture organisaient, avec le Pôle ressource national des sports de nature et l'Enseignement agricole, un colloque pour la promotion des activités physiques de pleine nature auquel participait la Fédération française de spéléologie, avec d'autres fédérations sportives.

La collection « les cahiers des sports de nature » traduit cette volonté de favoriser le développement de la pratique des sports de nature dans les établissements scolaires.

Cet ouvrage, « la spéléologie dans des dispositifs éducatifs au collège » concrétise le travail partenarial engagé pour produire des outils concrets d'élaboration de projets de spéléologie au collège.

Son ambition est d'aider les enseignants et les chefs d'établissements comme leurs partenaires, structures de la fédération française de spéléologie ou prestataires professionnels, à s'engager pour former des élèves compétents dans la gestion sécurisée d'un projet d'activité spéléologique grâce à un éclairage éducatif, didactique et réglementaire.



Pratique sportive et activité d'exploration culturelle, scientifique ou artistique, la spéléologie est une discipline atypique dans le paysage des sports de nature. La compréhension et l'étude du milieu y ont une place prépondérante et lui donnent un fort potentiel éducatif. S'appuyant sur des expériences scolaires variées, cet ouvrage offre les ressources pour que les équipes pédagogiques s'engagent, avec leurs élèves, dans cette belle aventure.

Un exemplaire de l'ouvrage sera offert à chaque structure associative engagée auprès d'un établissement scolaire labellisé en 2020, ainsi qu'à chaque CDS et CSR. Cet ouvrage peut constituer un outil d'appui pour vos démarches à venir auprès des enseignants et directeurs d'établissements.

Pour passer commande : <https://www.revue-eps.com>

Prix : 11.50 €

### ▼ Infos diverses

- Le **manuel technique de canyon** nouvellement paru est au prix de 20€ pour les fédérés, jusqu'à l'assemblée générale FFS (30/05/2020).
- Yannick DECKER, représentant la FFS, a participé au **lancement de l'Institut Français du Monde Associatif**, le mardi 11 février 2020 à Lyon en présence du Maire de Lyon.  
L'institut est dédié à la promotion et au développement de la connaissance du monde associatif. L'Institut a pour ambition de faire reconnaître le plus largement possible la contribution des associations à la société et à la démocratie et de répondre aux besoins de connaissance exprimés par le monde associatif.
- Marie-Hélène Rey, directrice technique nationale, a participé à la **Convention contre les violences sexuelles dans le sport** lancée par la Ministre des sports, Mme Maracineanu, en présence de la Ministre de la justice, Mme Belloubet, et du Secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance, M. Adrien Taquet. Cette convention fait suite aux affaires publiées dans la presse récemment et révélant une « omerta » dans le milieu sportif. L'ambition de cette journée était d'élaborer un programme d'actions très opérationnelles pour éradiquer ces comportements inappropriés du milieu sportif. Le deuxième temps fort aura lieu en mai. Des mesures seront mises en œuvre entre temps et seront déclinées au sein de la Fédération française de spéléologie, comme cela avait d'ailleurs déjà été évoqué lors de l'AG 2019 (obligation d'honorabilité des encadrants et dirigeants, sensibilisations aux signes d'alertes et aux comportements à adopter en cas de doute ou de faits avérés, ...).
- Le **catalogue contenant une série d'offres exclusives réservées par nos partenaires** aux membres du Comité National Olympique et Sportif Français est disponible auprès du secrétariat fédéral sur demande.
- Le **compte rendu des journées d'études des écoles françaises de Canyon, Spéléo et Plongée** qui se sont déroulées les 16 et 17 novembre 2019, est finalisé. Il a été envoyé à tous les cadres de la FFS et est disponible sur demande auprès de la secrétaire au siège : [formations@ffspeleo.fr](mailto:formations@ffspeleo.fr)
- Les **comptes rendus des réunions de grandes régions et du conseil d'administration** sont disponibles sur le site fédéral :  
<https://ffspeleo.fr/reunion-du-conseil-d-administration-236-176.html>  
<https://ffspeleo.fr/reunions-grandes-regions-236-107.html>

### ▼ Le coin des CDS et CSR

Cette rubrique est alimentée par les contributions des CDS et CSR. Nous sommes à votre écoute, envoyez vos propositions à l'adresse : [secretariat-general@ffspeleo.fr](mailto:secretariat-general@ffspeleo.fr)



# La lettre à l'élu

n°25- février 2020

✓ **Agenda** : <https://ffspeleo.fr/agenda-national-47.html>

- Conseil d'administration : 14 et 15 mars 2020 – Lyon (Rhône)
- Séminaire « **Place des organismes de formation du mouvement sportif dans le champ de la formation professionnelle continue** : Structuration autour des enjeux de qualité et de positionnement sur les « nouveaux » marchés de la formation professionnelle : 2 avril 2020 - stade Charléty – Paris (75)
- Assises nationales de l'environnement karstique : 4 et 5 avril 2020 - Bourg-en-Bresse (Ain) <https://ffspeleo.fr/assises-environnement-karstique-289-469.html>
- Conseil d'administration : 30 mai 2020 – Evreux (Eure)
- Assemblée générale électorale : 31 mai 2020 –Evreux (Eure)
- Conseil d'administration : 1er juin 2020 –Evreux (Eure)
- Agenda national et international : congrès, rassemblements, etc. sur <http://ffspeleo.fr/actusnationales-150.html>
- stages E.F.C. / E.F.P.S. / E.F.S. : <http://ffspeleo.fr/calendrier-des-stages-27.html>
- Stages SSF : <https://ffspeleo.fr/speleo-secours-francais-100.html>

28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, agréée par les Ministères chargés des sports, de la jeunesse et de l'éducation populaire, de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement.

[www.ffspeleo.fr](http://www.ffspeleo.fr)

